



Ça bouge en IDF !

N°4 - 2026 – Octobre 2026

Pourquoi notre publication « Ça bouge en IDF » ?

Tout déménagement de site ou réorganisation structurelle est présenté aux élus CSE, pour information puis consultation. Le SNAP dispose d'élus au CSE. Nous sommes donc en mesure de vous apporter des précisions sur les enjeux et les impacts de chacun de ces mouvements.

Et de fait, « ça bouge » beaucoup dans notre région. Dès lors, plutôt que de traiter ces sujets lors de nos communications CSE, il nous a paru pertinent de les compiler dans une publication dédiée.

Les relogements peuvent être liés à la nécessité d'aller vers de nouveaux locaux, à la traduction opérationnelle d'un choix d'organisation, ou encore à une refonte de l'offre de service. Dans certains cas il n'y a pas forcément relocalisation, mais une restructuration suffisamment marquante pour être rapportée.

Pour mémoire, retrouvez ici les numéros précédents : [Hors-Série n°1 du 08/10/2024](#) - [Hors-Série n°2 du 10/10/2025](#) - [Hors-Série n°3 des 19 \(Partie 1\) et 20/01/2026 \(Partie 2\)](#)

Au sommaire de ce numéro

- **Projet déjà réalisé : Relogement de l'agence de PERSAN (ouverture en septembre dernier)**
- **Projet de relogement de l'agence de Paris Ney, du CRE Paris et de la PTC Paris (Ouverture prévue fin décembre 2026)**
- **Projet de relogement de l'agence de Montrouge (Ouverture prévue mars 2027)**

Compte tenu de leurs échéances plus lointaines, les relogements déjà connus de Chessy (septembre 2027), Palaiseau (décembre 2027), ainsi que la réorganisation des espaces d'Antony (octobre 2027) vous seront relatés ultérieurement, dans notre n°5.

• **Projet déjà réalisé : Relogement de l'agence de PERSAN** Information lors du CSE d'août 2024, et consultation en septembre. Ouverture septembre dernier.



La situation antérieure :

L'agence avait un déficit de surface de 91 m² au vu de l'effectif de 44 agents au 30/06/2024 (49 au moment où nous écrivons ce Hors-Série). Le bâtiment actuel commençait à être vétuste, des travaux d'isolation étaient nécessaires, le remplacement des équipements de Chauffage Ventilation Climatisation (CVC) était à envisager prochainement, car les agents souffraient de la chaleur. Les relations avec le bailleur étaient très compliquées. Les aménagements étaient anciens, les locaux inadaptée à l'offre de services, peu lumineux et peu fonctionnels, beaucoup d'espaces étaient perdus et difficilement exploitables. Il y avait aussi un manque de places de stationnement, et le parking était mal entretenu.



Situation antérieure :

- Surface de plancher total de l'agence : 719 m² sur 2 niveaux RDC et R+1
- Effectif au 30/06/2024 : 44 agents
- Nombre de positions de travail : 29 postes
- Parking : 20 places de stationnement

Situation cible :

- 820 m² sur 2 niveaux RDC et R+1
- Effectif actuel : 49 agents
- 36 positions de travail (15 au RDC et 21 au R+1)
- 30 emplacements de parking privatifs + 11 emplacements de parking pour le public

Le projet de relogement :

La future agence se situera dans la ZAC du Chemin Herbu, dans un bâtiment neuf (donc facilement configurable selon les critères FT), où FT sera le seul occupant, avec système de climatisation réversible et fenêtres avec ouverture à la française. Le bâtiment sera classé ERP 5^{ème} catégorie et accessible aux personnes à mobilité réduite ; il prend en compte les préconisations du programme de sûreté national.

Un groupe de travail composé d'agents et membres de l'ELD a été constitué afin de travailler les plans d'aménagement tout en prenant en compte le programme de sûreté national ; un mur collaboratif sous TEAMS a été créé pour que les agents du site puissent poser toutes les questions, suggestions, remarques et apporter les réponses ; et enfin le projet a fait l'objet d'une réunion de présentation aux équipes le 19 juillet 2024.

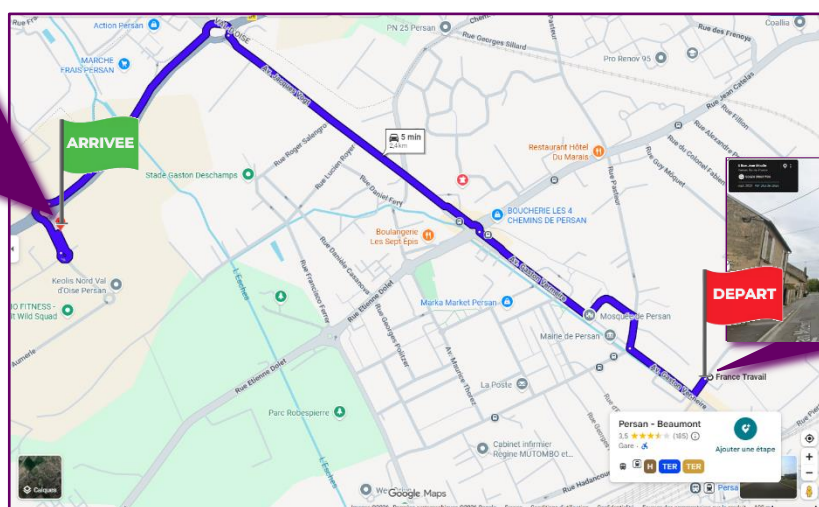
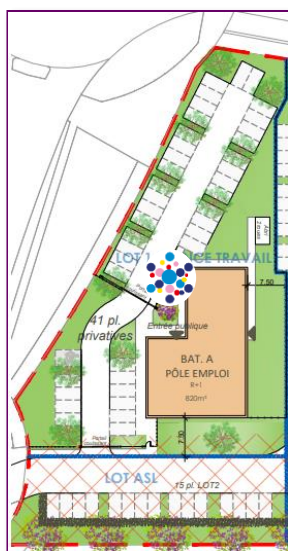
Suite aux remontées des agents, il a été acté une 2nde borne AIC pour faire face au flux.

Accès par Gare Persan-Beaumont : 25 min à pied ; des bus desserviront la zone à l'ouverture du site. Mise à disposition d'un rack à vélos et installation d'une borne de recharge électrique.

Plusieurs enseignes de restauration ou restauration rapide sont situées à proximité.

Selon la DR Les agents se sont montrés très enthousiastes à l'idée de ce projet, même si le délai de mise en œuvre (près de deux ans) paraissait long.

SNAP Le SNAP note tout de même que ces nouveaux locaux son excentrés.



• Projet de relogement de l'agence de Paris Ney, du CRE Paris et de la PTC Paris

Information lors du CSE de janvier 2025, et consultation en février.

Ouverture prévue fin décembre 2026.

Dans notre Hors-Série n°3 du 19 janvier dernier (Partie 1), nous vous informions des 1ers éléments connus sur ce dossier :

- CSE de février 2025 : La DR annonçait un préprojet, après 3 ans de recherches, projet encore trop fragile pour pouvoir donner lieu à information.
- CSE de décembre 2025 : Série d'échanges, après que les agents du site aient été informés d'un nouveau local potentiel.

La situation actuelle :

L'agence de Paris Ney et le CRE Paris sont basés au 78-80 boulevard Ney, Paris 18ème, depuis le 1er juin 2013 pour l'agence et depuis fin 2018 pour le CRE, lequel occupe 10% de la surface louée.

France Travail occupe 4 niveaux. Plusieurs difficultés avec le bailleur existent concernant l'entretien de l'immeuble (fuites en salles de réunion au RDJ, problématiques d'éclairage, problèmes de la qualité de l'eau, ayant été jusqu'à limitation, voire interdiction de consommation). Malgré une procédure judiciaire à l'encontre du bailleur, certains travaux n'ont toujours pas eu lieu. Par ailleurs, le cadre immobilier France Travail impose la rationalisation des surfaces. Or, le site actuel dispose d'un fort excédent de surface. L'agence a fait l'objet de recherches de relogement depuis plusieurs années, sans aboutir jusqu'à récemment. Un site a été identifié pour lequel une visite a été organisée le 21 novembre 2025 (avec les RP de Paris Ouest, puis le collectif de l'agence)

La PTC Paris est basée au 21-23 rue des Ardennes, Paris 19ème, avec la DD 75 et le Campus Paris (11 salles). Toujours dans l'optique de rationalisation des surfaces, le relogement de l'agence de Paris Ney sur le nouveau site est l'opportunité de reloger les équipes de la PTCe. Une visite du site a été organisée le 11 décembre avec le collectif de la PTC Paris et du CRE Paris.

Situation actuelle AFT Ney et CRE :

- Surface de plancher total de l'agence : 3178 m²
- Effectif au 31/10/2025 : 100 agents AFT + 43 CRE
- Nb de positions de travail : 121 AFT + 36 CRE
- Parking : 26 places en sous-sol

Situation actuelle PTC Paris Ardennes :

- Surface de plancher : 431 m²
- Effectif au 31/10/2025 : 20 agents
- Nb de positions de travail : 26
- Parking : 17 places en sous-sol pour PTC+DD75+Campus Paris

Situation cible :

- 2565 m² (AFT au RDC et R+1 : 1721 m² ; CRE et PTC au R+2 : 844 m²)
- 131 dont 26 au RDC, 46 au R+1, et 59 au R+2
- 1 salle de réunion de 100m² au RDC, 2 salles de 47 et 50 m² au R+1, et 1 salle de 70 m² au R+2
- 2 salles d'atelier (2*12 places)
- 1 salle de coworking de 16 places au RDC

Le projet de relogement :

Le projet se situe au 55 ter rue de la Chapelle Paris 18ème, dans un bâtiment récent (2018) répondant à la norme RE 2020. L'immeuble, nommé « le T8 », est sur 3 niveaux pour une surface totale de plateau de 2 565 m².

Il dispose de trois escaliers ainsi qu'un ascenseur. France Travail y sera mono-occupant.



SNAP
PROCHE, ACTIF, humain !

Syndicat SNAP
Région Ile de France

Cliquez pour
adhérer

Je me renseigne



Je m'abonne



J'adhère



Les inquiétudes exprimées par les organisations syndicales

Les organisations syndicales ont fait part de nombreuses réserves concernant le futur site. Ces préoccupations avaient d'ailleurs conduit une partie des agents à présenter une pétition lors du CSE de février, demandant l'abandon du projet et le maintien provisoire dans les locaux actuels dans l'attente d'une solution plus satisfaisante.

Les principaux points de vigilance soulevés sont les suivants :

- La réputation d'insécurité du futur quartier ;
- L'implantation dans une zone d'activités jugée excentrée, avec un environnement perçu comme peu accueillant, insalubre et marqué par une circulation importante de poids lourds ;
- La proximité avec l'agence Genevoix, susceptible de brouiller la lisibilité de l'offre de services sur le territoire du 18^e arrondissement, tout en éloignant certains agents et demandeurs d'emploi ;
- Un risque de sous-dimensionnement des espaces de travail, notamment au regard des besoins propres à chaque dominante ou service.

Les réponses de la Direction régionale

La Direction régionale a souhaité apporter plusieurs éléments de réponse.

Tout d'abord, elle a rappelé qu'un bail est renouvelable. Si aucune solution satisfaisante n'était trouvée, France Travail pourrait prolonger son occupation actuelle, sous réserve du respect des délais de préavis auprès du bailleur. Elle reconnaît néanmoins que le futur site « n'est pas parfait ».

Concernant la sécurité du quartier, après une entrevue avec le maire, celui-ci a indiqué que la vaste opération de requalification du quartier est désormais achevée. De nouveaux commerces se sont implantés, des équipements publics (crèche, parc, centre sportif) ont vu le jour, la voirie a été rénovée et plusieurs restaurants se sont installés. Selon les autorités municipales et policières, les difficultés qui avaient marqué le secteur il y a plusieurs années, ont très fortement diminué. Les Jeux olympiques ont également contribué à cette transformation urbaine.

S'agissant des accès au bâtiment, le projet de bail conclu avec le promoteur Sogaris prévoit que celui-ci finance et réalise les aménagements nécessaires avant l'installation de France Travail.

Enfin, la Direction régionale affirme que le dimensionnement des locaux respecte pleinement le référentiel immobilier national. Les ratios retenus, validés par l'État puis par le Conseil d'administration de France Travail, prennent en compte les taux réels d'occupation des postes (congrés, formations, absences...). « Le projet n'aurait pas été validé s'il ne respectait pas ces critères », même s'il faut relever que les calculs reposent uniquement sur les effectifs en CDI, hors CDD.

Info SNAP

Une délégation du SNAP s'est rendue, la veille du CSE de février, sur le site actuel de l'agence Paris Ney, ainsi que sur le futur site.

Cette visite a permis de constater que plusieurs affirmations circulant au sujet des accès ne correspondaient pas à la réalité. Contrairement à ce qui avait été indiqué, l'accès au futur bâtiment ne

s'effectue pas par la rue des Cheminots, qui constitue un accès réservé aux services de secours et n'est pas ouvert au public. Lors de notre visite, cette entrée était d'ailleurs fermée.

L'accès principal se situe au 55 ter, rue de la Chapelle. Il offre un cheminement de plain-pied compatible avec l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le trottoir est correctement éclairé, sécurisé par des barrières de protection et le parcours piéton est clairement matérialisé.

Il est exact que la circulation de poids lourds est importante dans ce secteur. Toutefois, les cheminements piétons apparaissent protégés et sécurisés. Les inquiétudes relatives aux accès méritent donc d'être relativisées au regard des constats effectués sur place.



SNAP
PROCHE, ACTIF, humain !

Syndicat SNAP
Région Ile de France

Cliquez pour
adhérer

Je me renseigne



Je m'abonne



J'adhère



Pourquoi le SNAP s'est-il abstenu ?

Le SNAP a choisi de s'abstenir. Cette position résulte en particulier des observations réalisées lors de la visite du site.

Le relogement constitue une nécessité absolue au regard des conditions actuelles de travail. Les agents continuent en effet d'évoluer dans des locaux particulièrement dégradés. Pour autant, le site retenu soulève encore plusieurs interrogations majeures.

Le SNAP s'interroge notamment sur la cohérence du maillage territorial de France Travail dans le 18^e arrondissement. La proximité immédiate entre l'agence Genevoix et la future agence Ney apparaît difficilement compréhensible. Deux agences quasiment face à face risquent d'entretenir une confusion pour les demandeurs d'emploi, tout en concentrant excessivement l'offre de services sur le secteur de La Chapelle, alors que d'autres parties du 18^e arrondissement auraient mérité une meilleure couverture. Le SNAP relève également que les temps de trajet de nombreux demandeurs d'emploi seront allongés. Par ailleurs, plusieurs collègues continuent d'exprimer des inquiétudes concernant le sentiment de sécurité aux abords du futur site, malgré les aménagements annoncés.

En conséquence, le SNAP considère que si le déménagement est indispensable, celui-ci ne doit pas conduire les agents à accepter de nouvelles contraintes sans bénéfices clairement identifiés.

Et pour les autres services des Ardennes ?

Le SNAP a également interrogé la Direction régionale sur l'avenir des autres services actuellement implantés rue des Ardennes : l'Académie francilienne et la Direction départementale de Paris (DD75).

Réponse de la DR en CSE de février :

Les espaces libérés par le PTC, ne seront repris par aucun autre service de FT, d'ici à l'échéance du bail À plus long terme, une réflexion globale sera engagée sur le relogement des autres services.

Et qu'en est-il aujourd'hui ?

Il est désormais acquis que la DD75 déménagera ; il est prévu pour l'instant qu'elle rejoigne l'agence Diderot (cette dernière devant elle aussi déménager début 2028). La DD Paris sera alors « logée à la même enseigne » que les DD78, 91 et 95, qui ont rejoint une agence de leur territoire. Nous vous rendons d'ailleurs compte de cette tendance au regroupement DD – Agence dans notre « Ça bouge Hors-Série n°1 du 08/10/2024 ».

Quant au site « Ardennes » de l'Académie francilienne, il devra aussi déménager à la fin du bail. La DR, après avoir indiqué être en recherche active de nouveaux locaux, semble avoir renoncé à réouvrir un campus parisien, et a annoncé au CSE d'août que des salles de formation seront réparties sur différents sites en remplacement des locaux d'Ardennes.

• **Projet de relogement de l'agence de Montrouge** **Information lors du CSE de février 2026, et consultation en mars.** **Ouverture prévue mars 2027.**

La situation actuelle :

L'agence de Montrouge est située au 223 avenue Pierre Brossolette, 92120 Montrouge, depuis 2011.

France Travail occupe 4 niveaux, du RDC au R+3. Ce bâtiment, le « Quatuor », est implanté sur le projet du Grand Paris et est voué à être démoli. Ce projet de démolition rend compliquées les interventions du bailleur pour ce qui concerne la maintenance du bâtiment (problématiques d'éclairage des parties communes, infiltrations d'eau et problématiques de chauffage). Enfin, le bailleur ne souhaite plus investir dans un bâtiment promis à la démolition.

A l'époque de la présentation en CSE, le site faisait l'objet de recherche de relogement depuis un an et demi, sans succès. Un site a enfin été identifié, pour lequel plusieurs visites ont été organisées (avec le Directeur Départemental 92, le Directeur d'agence et son adjoint, le Service Sécurité).



SNAP
PROCHE, ACTIF, humain !

Syndicat SNAP
Région Ile de France

Cliquez pour
adhérer

Je me renseigne



Je m'abonne



J'adhère



Situation actuelle :

- Surface de plancher total de l'agence : 1299 m² sur 4 étages
- Effectif au 30/10/2025 : 68 agents
- Nombre de positions de travail : 58 postes
- Parking : 26 places en sous-sol

Situation cible :

- 1098 m² dont 536 m² au RDC et 562 m² au R+1
- Salle de 70m² divisible en 2 ateliers, 32 et 38 m²
- 55 positions de travail (27 au RDC et 28 au R+1)
- 21 places de parking en sous-sol et 7 en extérieur
- 1 salle de réunion de 53 m² au R+1

Le projet de relogement :

Le projet se situe au 11-15 avenue de la Paix à Montrouge, dans un bâtiment récent (2016). L'immeuble comporte 5 niveaux (du RDC au R+4) et 2 niveaux de parkings en sous-sol. Il dispose de deux escaliers ainsi qu'un ascenseur. France Travail occupera le RDC et le R+1.

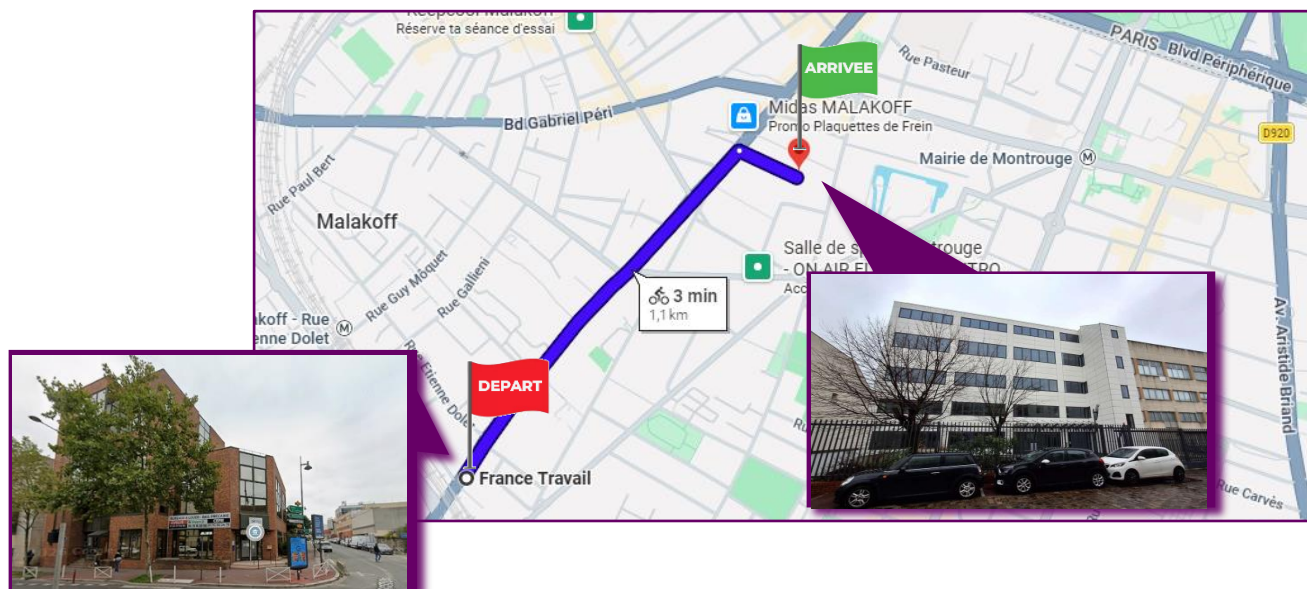
Un chemin piéton sera créé, depuis la rue jusqu'au bâtiment, pour dissocier les entrées « usagers » et « personnel ».

L'espace détente sera implanté au 1er étage. Un escalier privatif France Travail sera créé entre le RDC et le R+1. Le site bénéficiera d'un système de climatisation réversible, sera classé ERP 5ème catégorie et accessible aux personnes à mobilité réduite. Il disposera de 12 sanitaires (6 par niveau, dont 1 PMR Homme et un PMR Femme par étage). L'aménagement des deux plateaux a pris en compte les préconisations du programme national de sûreté.

Moyens d'accès : Bus n° 68, 194, 388 et 7805 à 5 minutes à pied. Métro ligne 4 Mairie de Montrouge. L'immeuble disposera d'un local vélo indépendant pour les salariés. Une borne de recharge pour véhicules électriques sera installée.

Trois restaurants sont situés à 300m.

Deux réunions de présentation ont eu lieu en agence, le 17 février en présentiel et 18 février 2026 en distanciel.



Vous avez des questions ou des remarques sur ces changements ?
Vous êtes particulièrement impacté dans votre quotidien, sans que l'établissement ne vous apporte de réponses ?
Notre équipe est là pour en échanger. Ecrivez-nous ICI.

